

# SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Situation professionnelle au 1er décembre 2020 Promotion: MASTER 2017-2018

14 diplômé(e)s 13 réponses

**MENTION** 

## STAPS: MANAGEMENT DU SPORT

**PARCOURS** 

# POLITIQUES, EXPERTISES ET DEVELOPPEMENT DES SERVICES **SPORTIFS**

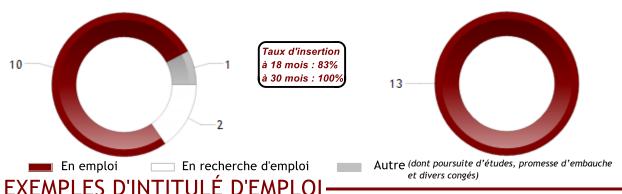
# -DEVENIR DES DIPLÔMÉS-

Situation professionnelle au 1er décembre 2019, 18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 13

Situation professionnelle au 1er décembre 2020, 30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 13



- ~Responsable de l'unité sportive au service des sports de la ville d'Orvault
- ~Agent de développement
- ~Agent de Développement Sportif
- ~Chargé de mission opérations sportives
- ~Consultant junior assistant de projet
- Responsable service sports et vie associative
- ~Officier de l'armée de terre chef de section
- ~Professeur Activité Physique Adaptée en pôle de médecine physique et réadaptation
- ~Professeur de judo Formateur EPS Intervenant management du sport

## SATISFACTION

Satisfaction des missions dans l'emploi Nombre de réponse(s) : 13



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau) 46%

Nombre de réponse(s): 13 15%



### MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI

Sites Web dédiés à l'emploi (hors Cabinets de recrutement) 46 %

Réseaux sociaux (Linked'in, facebook, viadeo...) 15 %

Suite à un stage 15 %

Candidature spontanée 8 %

Offre sur site Web d'entreprise (secteurs privé, public ou associatif) 8 %

Relations personnelles ou professionnelles 8 %

# DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI-



Plus de 12 mois De 7 à 12 mois 0% De 4 à 6 mois 3 mois ou moins

Déja en poste antérieurement

# -CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois -

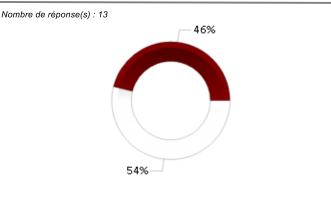
## **Contrat** Nombre de réponse(s) : 13 31% **EMPLOI STABLE:** CDI, fonctionnaire, d'entreprise **EMPLOI NON STABLE:** CDD, contrat spécifique au

Emploi stable Emploi non stable

profession libérale, indépendant, chef

doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

**Statut** 



■ Cadre \_\_\_\_\_ Technicien \_\_\_\_ Employé

### **Employeur**

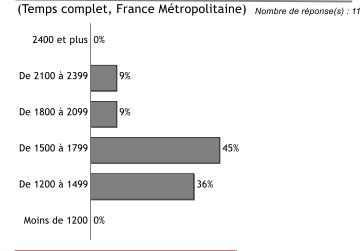
69%

Nombre de réponse(s) : 13



#### Revenu net mensuel (dont primes) en euros

Lieu de travail Nombre de réponse(s) : 13



Salaire médian : 1550 euros Salaire moyen: 1609 euros

Définition de l'INSEE: Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".



Emplois à l'étranger: 0

